

Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du Groupement International des Secrétaires Généraux des Universités Francophones tenue le 26 octobre 2012, à l'Université Paris Descartes.

Présences :

M. Stéphane Berthet, président
M. François Paquis, 1^{er} vice-président
M. Éric Dutil, 2^e vice-président
M. Luc Ziegler, trésorier
Mme Louise Jolicoeur, secrétaire
M. Mohamed Aziz Chad
M. Fouad Maroun
M. Luc Maurice
Mme Magdalena Miatello
M. Pawoubadi Pidabi
M. Michel Quimper
Mme Monique Ronzeau

Absences :

Mme Marthe-Isabelle Atangana-Abolo
M. Laurent Despy
M. Laurentiu Rece

Observateur :

M. Toto Jérôme Balou Bi

Le président, M. Stéphane Berthet, souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité à la suite des modifications apportées :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la séance du 24 avril 2012 (Beyrouth)
3. États financiers du GISGUF
4. Bilan du colloque tenu à Beyrouth
5. Bulletin d'information du GISGUF
6. Cotisation annuelle
7. Collaboration AUF-GISGUF
8. Prochain colloque
9. Varia

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2012 tenue à Beyrouth

Le procès-verbal de la séance tenue le 24 avril 2012 est adopté.

3. États financiers du GISGUF

Le trésorier commente les états financiers à ce jour. Un document explicatif est annexé au présent procès-verbal afin d'en faire partie intégrante. On précise qu'actuellement, le GISGUF dispose de 30 000 € en placement rémunéré et de 6 000 € dans un compte courant.

4. Bilan du colloque tenu à Beyrouth

Sont déposés au dossier de la réunion les documents suivants :

- Le bilan financier
- Le bilan académique
- La synthèse
- Les fiches *Modes de collaboration AUF-GISGUF*

M. Fouad Maroun commente un bilan détaillé de l'activité, lequel fera partie intégrante du présent procès-verbal. Certaines précisions sont demandées. On confirme que la subvention reçue de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a été utilisée aux fins pour lesquelles elle a été accordée. Fera partie du rapport à remettre à l'AUF le compte rendu détaillé et la synthèse du colloque. Le solde à recevoir de l'AUF est de 2 400 €

Les membres soulignent la qualité du travail de M. Bernard Contal qui a rédigé la synthèse et sur **proposition dûment adoptée, il est résolu à l'unanimité** d'adopter une motion de félicitations.

Fiches « Mode de collaboration AUF-GISGUF »

M. Michel Quimper dépose le résultat du sondage fait auprès des participants lors du colloque portant sur les sujets qu'ils ont un intérêt à travailler relativement aux projets de l'AUF. Ceux-ci se classent comme suit :

- Gouvernance universitaire
- Institut Pan-Africain Universitaire
- Projet d'un site internet de l'AUF

On souligne l'importance de tenir à jour la liste de distribution dans le cadre de ces activités ainsi que de la publication du bulletin dont on discutera au point suivant. On suggère de choisir une date de tombée annuelle.

Suivis

M. Fouad Maroun retournera au président et au secrétaire, le budget corrigé à la suite des observations des membres du Conseil d'administration.

M. Stéphane Berthet fera parvenir aux représentants de l'AUF les documents prescrits afin d'obtenir le solde à verser de leur subvention.

M. Stéphane Berthet fera également part des félicitations du Conseil d'administration à M. Bernard Contal.

Chacun des présidents d'associations locales mettra la liste de diffusion à jour et la fera parvenir à M. Luc Maurice, et ce, pour la mi-novembre.

5. Bulletin d'information du GISGUF

M. Luc Maurice fait état de la situation et exprime le souhait de faire parvenir le plus rapidement possible le bulletin qui est à sa version finale de son élaboration, car il craint que l'information contenue perde de l'intérêt vu les délais.

Considérant les ressources du GISGUF, on propose à l'avenir de procéder différemment. Ceci impliquerait une mise à jour du site WEB. L'objectif est de permettre aux associations locales d'avoir leur propre page et ainsi créer une consultation plus soutenue du site et, en conséquence, d'augmenter la visibilité du GISGUF. La diffusion serait plus rapide et le travail mieux partagé. Cette façon de faire exigerait qu'un membre du Conseil d'administration fasse une veille afin d'assurer que le site demeure à jour et ainsi, garde son intérêt en devenant plus dynamique et en ciblant des sujets d'intérêts communs.

Suivi

Prévoir une discussion de fond pour la prochaine réunion du Conseil d'administration qui sera conduite par M. Luc Maurice. Ceci permettra d'élaborer un cahier des charges et de définir le type d'informations à retrouver sur le site.

6. Cotisation annuelle

Les membres discutent de l'opportunité et de la manière de donner suite à la résolution des membres de l'Assemblée générale tenue en avril dernier. À la suite de ces échanges où domine le fait qu'une cotisation nécessite normalement un service continu, ce que n'offre pas actuellement le GISGUF, les membres considèrent de donner suite, dans les circonstances, à compter de 2013. Ainsi, ceci permettra de préparer la documentation pertinente dont un budget « pro forma » afin de pouvoir estimer les besoins et assurer une autonomie financière au Groupement, considérant les modifications aux financements de l'AUF. Le colloque pourrait être le moment où les cotisations seraient exigées pour l'année en cours et la précédente.

Suivi

M. Luc Ziegler préparera, pour la prochaine rencontre, une contextualisation d'un tel projet.

7. Collaboration AUF-GISGUF

Le président procède à un résumé de la rencontre avec le directeur régional du bureau Caraïbe de l'AUF, le professeur M. Michel Dispersyn. Le mandat qui serait donné au GISGUF est de proposer une élaboration de processus de gestion pour le campus Roi Henri Christophe de l'Université d'État d'Haïti, implanté à Limonade dans la région de Cap-Haïtien. Le bâtiment est actuellement vide, neuf et équipé. Il n'existe aucun processus administratif et il est prévu de recevoir 1 500 étudiants sur une possibilité de 10 000 d'ici la fin de l'année.

Il annonce que lui-même et M. Luc Ziegler partiront le 4 novembre prochain pour une mission de reconnaissance à Limonade en Haïti. D'autres missions seront requises ultérieurement pour les aspects opérationnels de cette aide. Elles seront financées par l'AUF. Le but est d'analyser sur place les besoins et de déterminer ce que le GISGUF peut apporter, tout en considérant les ressources, les personnes disponibles, et la culture. Les conclusions demeureront factuelles.

Le but sera de rassembler l'information, de la catégoriser et de proposer des moyens pour les traiter en présentant des actions et des solutions adaptables à leur situation.

Suivi

Envoyer au président la structure de nos réglementations afin de consolider celles-ci à titre de modèle.

8. Prochain colloque

Le prochain colloque se tiendra à Bordeaux. La période du 22 au 26 avril 2014 est privilégiée. La thématique ressortant des échanges pourrait avoir comme toile de fond « *l'approche territoriale versus la délocalisation des universités* ».

Suivi

Mmes Miatello et Ronzeau proposeront un texte décrivant le périmètre du thème envisagé. Ce document sera envoyé au président dès que possible.

9. Varia

M. François Paquis fait rapport d'une rencontre qu'il a eue avec M. Gérard Gasquet du Vietnam. Ce dernier a exprimé le vœu de participer au GISGUF et d'inviter les membres du Conseil d'administration à tenir leur prochaine séance à Hanoï. Les membres reçoivent

favorablement cette information et demandent à leur collègue de faire un suivi. On suggère que le prochain Conseil d'administration se tienne les 14 et 15 février 2013.

Les membres sont unanimement d'accord à ce que M. Gasquet devienne membre-associé au sein du Conseil d'administration.

Suivi

M. François Paquis fera une approche d'ici la mi-novembre auprès de M. Gasquet afin d'avoir des renseignements pratiques (date et hébergement) sur la faisabilité de tenir la prochaine séance du Conseil d'administration à Hanoï afin que les membres puissent rapidement faire des réservations de voyage à des prix avantageux.

10. La séance est levée

Adopté à la séance du 1^{er} mars 2013.

Le président

La secrétaire